TOURCOING

Journée du lundi 21 :

Marché.
Caisse d'Epargne de 10 h. à 11 h. 1/2.
Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

Après la grève de l'alcool

Le Syndicat des Cabaretiers de Tourcoing se sépare de la Fédération Nord-Nord-Est et adhère à la « Nouvelle Fédération du Nord ». — L'attitude des syndiqués aux élections prochaines

Le Syndicat des cabaretiers et debitants de boissons de Tourcoing et sa banlieue a tenu, dimanche, sa réunion générale à la salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tuornai.

M. Pierre Pluquet présidait, assisté de MM. Stragier, Vantieghem, Nuttens, Bourgois, Verplancque, Chanu, Horrent, Rompteau, Block, administrateurs ; E. Leblanc, L. Serrure, contrôleurs ; délégués : MM. Dubus, président, et Delannoy, secrétaire-général du Syndicat de Roubaix.

M. Pluquet ouvre la séance par le discours suivant :

Messieurs et chers collègues,

Avant de donner la parole au secrétaire et au trésorier, je tiens à vous remercier d'être venus nombreux à notre réunion. Je vous remercie également et vous félicite de la fermeté que vous avez montrée pendant la grève, car malgré la trahison de notre chef de file, cette grève a porté ses fruits. Il avait été convenu, entre M. Nenon et nous : Pluquet, Dubus, et Delannoy, qu'à cause des contraintes dont Tourcoing était frappé, la grève de l'alcool serait déclarée. Malgré cette défection, notre mouvement a été remarqué : M. le ministre Cochery a retiré ses projets de nouveaux impôts (70 millions), et si la Fédération Nord-Nord-Est avait eu la même énergie que nous, nous aurions eu la suppression de la licence pour 1910. Trente trois voix seulement de majorité ont maintenu l'impôt inique de la licence. Mais, ne désespérons pas : nous devons avoir gain de cause sous tous les rapports. Le renouvellement de la Chambre des députés doit avoir lieu dans un mois environ. Tous les Syndicats doivent exiger des candidats qu'ils inscrivent dans leur profession de foi la *suppression de la licence*, au nom de l'égalité des citoyens devant l'impôt, comme devant la loi. Ceux qui ne le feront pas seront énergiquement combattus par nous.

Il n'y a pas en France deux catégories de citoyens. Il y a trop longtemps que nous sommes les « poires » du budget, et des ministres qui le préparent. Les débitants ne doivent pas payer deux patentes, tandis que les autres commerçants n'en paient qu'une.

Nous ne faisons pas de politique, et ceci ne fera pas sur notre dos. Nous défendons nos intérêts professionnels, rien de plus. S'il le faut, nous recommencerons la grève, mais alors avec la France entière, sur le mot d'ordre de la Fédération nationale. Nous ne commencerons plus les premiers : de cette façon nous ne serons plus trahis. (Applaudissements.)

M. Victor Stragier donne alors lecture des procès-verbaux des réunions générales et de commission, qui sont tous adoptés sans observation.

M. Noel Vantighem, trésorier, fait son compte-rendu financier, qui est approuvé.

M. Leblanc, secrétaire du contrôle, félicite et remercie la commission pour sa bonne gestion des intérêts du Syndicat.

Le dévoué secrétaire-général reprend alors la parole, et dans un exposé très clair et très détaillé, fait l'historique de la grève de l'alcool.

Il établit nettement les responsabilités ... et les manques de parole. Il remercie le Syndicat de Roubaix de la marque de solidarité qu'il a donnée au Syndicat de Tourcoing.

« Notre syndicat, dit-il en terminant, n'est pas amoindri par la lutte qu'il a soutenue, au contraire, dans deux mois, nous serons 1,500 » M. Stragier est vivement applaudi.

M. Delannoy, secrétaire du Syndicat de Roubaix remercie d'abord ses collègues de Tourcoing des félicitations qu'ils ont adressées aux Roubaisiens. Dans un discours cinglant, il flétrit les traîtres qui ont abandonné le champ de bataille, et qui, aujourd'hui, profitent déjà des résultats de la lutte, c'est-à-dire du rejet de tous les nouveaux impôts. Mais, dit-il, gloire à Tourcoing et à Roubaix pour les résultats obtenus ! Tous les syndicats de France nous félicitent. Quant à ceux qui nous blâment et ils sont une infime minorité, nous espérons les voir un jour à l'œuvre.

Mieux vaut, d'ailleurs, pécher par excès d'énergie que par une prudence qui frise l'égoïsme, et même la lâcheté.

M. Delannoy donne ensuite des détails intéressants sur la dernière réunion fédérale, à Lille, et fait constater la violation scandaleuse des statuts. Les syndicat fédérés, dit-il, et le syndicat de Lille lui-même nous donneront raison sous peu. (Applaudissements unanimes).

L'ordre du jour suivant est ensuite voté à l'unanimité :

Les membres du Syndicat des cabaretiers et débitants de boissons de Tourcoing et sa banlieue, réunis le 20 mars, à la salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai, au nombre de trois cents, approuvent la ligne de conduite suivie par le bureau ; le félicitent des énergiques décisions qu'il a prises en toutes circonstances ; remercient tous les Syndicats du Nord et du Pas-de-Calais qui ont fait la grève de l'alcool, par solidarité avec Tourcoing et Roubaix ;

Décident à l'unanimité : 1° D'adopter comme nouvel organe « Le Défenseur du Débitant » ; 2° De démissionner de la Fédération régionale Nord-Nord-Est, tant que les statuts n'en seront pas mieux observés ; 3° D'adhérer à la Nouvelle Fédération du Nord, et de contribuer à son développement ; 4° D'accepter les nouveaux statuts et la cotisation de 0.50 cent. par membre et par an, à la Fédération nationale.

Réclament, plus énergiquement que jamais : 1. La suppression de la licence ; 2. La suppression des surtaxes sur les alcools ; 3. Les mêmes droits sur les alcools, quelle qu'en soit la provenance et en quelques lieux ils se trouvent ; 4. Le rejet de tout projet de monopole de l'alcool ; 5. Le rejet de tout projet tendant à la limitation du nombre des débits, ou à une taxe d'ouverture ; 6. L'interdiction aux brasseurs et entrepositaires de bières de vendre, livrer et facturer leurs produits autrement que d'après le système métrique ; 7. La suppression des baux léonins ; 8. La révision des patentes dans un sens plus équitable et définissant d'une façon claire et précise chaque catégorie.

La séance est ensuite levée non sans qu'un vote de blâme à M. Nénon soit adopté à l'unanimité.

Union Sociale et Patriotique et Alliance Libérale Populaire

Trois réunions électorales, au cours desquelles M. Louis Bernard-Flipo a pris la parole, ont eu lieu dimanche.

A quatre heures et demie, une première réunion a eu lieu chez M. Santens-Dufruytier, rue de Gand, 608. M. le docteur Delegrange présidait, entouré de MM. Henri Masure, Charles Didier, Forgeau et Carlos Poulain, qui furent candidats aux élections municipales de 1908 en même temps que M. Bernard-Flipo.

La seconde réunion eut lieu à cinq heures et demie, dans la salle des fêtes de l'Hôtel des pompiers, rue de la Croix-Rouge. M. Jean-Louis Lepère présidait, assisté de MM. Charles Flipo et Corbut, également candidats en 1908.

Enfin la troisième réunion eut lieu à huit heures et demie, au Vert-Feuillage, rue du Dragon, sous la présidence de M. Eugène Deschamps, ayant comme assesseurs MM. Arthur Duvillier et Jean Tiberghien.

Le candidat fut reçu partout avec le meilleur accueil. Il exposa son programme avec beaucoup de netteté et fut partout l'objet d'ovations répétées.

L'ordre du jour suivant fut adopté dans les trois sections : « Les électeurs, réunis à...., après avoir entendu M. Louis Bernard-Flipo développer son programme, acclament sa candidature et prennent l'engagement de la faire triompher aux prochaines élections. »

FIANÇAILLES. — Nous apprenons les fiançailles de M. Joseph Dumortier, fils de M. J.-B. Dumortier, industriel, et de Madame, née Poissonnier, avec Mlle Marguerite Barbillon, de Lille.

EXPOSITION GENERALE des Nouveautés d'été : robes, costumes-tailleur, blouses, jupons, chapeaux, etc., Maison Rotse, 37, rue Saint-Jacques, Tourcoing. 82090

VOL D'UNE BICYCLETTE. — M. Camille Bulcke, 40 ans, rue de Dunkerque, 164, était entré samedi soir, à neuf heures, à l'estaminet tenu par M. Bessez, rue de l'Abattoir. Lorsqu'il sortit quelques instants après, il constata la disparition de sa bicyclette.

La police informée a ouvert une enquête.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, immeubles à vendre, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., etc., qui nous sont remises avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir. 82270

UNE ARRESTATION. — Un sieur Ernest Delberghe, 31 ans, rue de Gand, a été arrêté pour bris de clôture, ivresse et outrages à l'agent Isaie Forceville. Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

LA FRAUDE. — Les douaniers de Tourcoing-Gare ont arrêté, à la descente d'un train venant de Mouscron, Albert Burgrave, 46 ans, tailleur d'habits, né et demeurant à Courtrai, qui tentait d'introduire frauduleusement en France des vêtements de fabrication étrangère. Il a été déféré au Parquet.

ACTE DE VANDALISME. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des malandrins ont jeté du goudron, jusqu'à hauteur de la serrure, à la porte de l'habitation de M. Omer Leblanc, directeur de filature, rue des Poutrains, 124.

La police a ouvert une enquête.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Hippodrome-Théâtre de Roubaix.* — LA MATINÉE. — Pour clôturer la saison lyrique, la troupe des Théâtres municipaux de Lille a donné dimanche, à trois heures, une représentation de « Mireille », l'opéra comique tiré du poème provençal de Frédéric Mistral par Michel Carré. Cette pièce a toujours les faveurs du public et la salle de l'Hippodrome était hier tout à fait remplie.

La musique de Gounod est d'ailleurs très attachante et de nombreux airs de « Mireille » sont aussi universellement connus que ceux de *Faust*.

L'interprétation a été excellente. Le grand succès fut pour Mme Vogel, qui jouait « Mireille ». Mme Vogel est véritablement artiste. Elle conduit sa voix si agréable avec une sûreté de méthode remarquable. Elle fut plusieurs fois l'objet d'enthousiastes applaudissements et par deux fois on lui offrit une corbeille de fleurs.

M. Vialas a bien tenu le rôle de Vincent ; mais sa voix de ténor au timbre sympathique est vraiment trop légère. Le baryton, M. Siman, a été apprécié dans le rôle d'Ouvrias ; de même que Mme Feillenger qui avait le rôle difficile de Taven la sorcière, et les autres artistes Mme Mailler, MM. Laborde et Gaillard, qui personnifiaient Andreloup, maître Ramon et Ambroise.

Les chœurs se sont mieux comportés qu'à l'ordinaire et la figuration était un peu plus nombreuse.

Quant à l'orchestre, dirigé par M. Jean Dupuis, premier chef d'orchestre du Théâtre de Lille, qui l'a conduit hier avec la maîtrise qu'il a toujours fait remarquer, il a été tout à fait excellent et a permis à l'auditoire de goûter vraiment la musique de Gounod.

La satisfaction eut été complète si la pièce n'avait pas subi — ou s'est demandé pourquoi ? — un trop grand nombre de coupures qui, par moment, l'ont presque défigurée et qui l'ont singulièrement raccourcie, puisqu'à 5 heures et demie la représentation était terminée.

La matinée d'hier a été en somme une digne clôture de la saison lyrique 1909-1910.

— LA SOIRÉE. — Le soir, à 8 heures et demie, la Tournée Castelain a interprété deux pièces : « Le Bonhomme Jadis » de M. Henry Murger, et « Le Gamin de Paris », de MM. Bavard et Vandeburch, qui ont toutes deux obtenu un grand succès près du nombreux public qui garnissait la salle. « Le Gamin de Paris » spécialement dont le rôle était tenu par M. Castelain lui-même, a vivement intéressé les spectateurs par ses reparties de gavroche joyeux, léger, mauvaise tête et bon cœur. — Mlle Renée Rose, personnage d'Elisa, tandis que Mme Thérèse Boyer faisait bien une baronne fière et revêche. M. Jean Varlois était un général Morin, bien bourru, mais bien bon et qui ne badine pas avec l'honneur. Les autres rôles étaient tous fort bien tenus et les applaudissements nombreux ont montré à tous les artistes qu'ils avaient entièrement donné satisfaction.

— **Hippodrome-Théâtre.** — **Dranem à Roubaix.** — Cette représentation aura lieu au Théâtre de l'Hippodrome, le dimanche 27 mars, en soirée. La location est ouverte.

— **Salle des Fêtes Sainte-Cécile.** — Le succès que remporte le cinéma de la rue St-Georges est extraordinaire. Le public se rend de plus en plus nombreux à chaque séance ; aussi la Direction fera encore d'immenses sacrifices pour satisfaire sa nombreuse clientèle. Les vues cinématographiques sont les dernières nouveautés parues et des plus jolies. Aujourd'hui lundi, séances de 5 à 11 heures.

— *Le Théâtre d'amateurs de Roubaix* a donné dimanche, une soirée de famille des plus intéressantes. Les spectateurs qui se trouvaient dans la salle des fêtes du « Café Français », Grand'Rue, ont pu, tout en passant quelques heures charmantes, se convaincre des sérieux efforts et des progrès accomplis par le Théâtre d'Amateurs, dont les sociétaires constituent de précieux éléments. Ils ont interprété une pièce en 5 actes de Brieux : « Blanchette », pleine de verve et d'entrain, empreinte de grâce et d'élégance, et, où parfois aussi domine le caractère truste et orgueilleux du paysan vaniteux. C'est une œuvre écrite avec distinction, de laquelle se dégage une profitable morale. M. Gaston Leloussez a personnifié avec un art consommé, le rôle si difficile et si complexe du paysan madré (Rousset). M. G. Cornet a mis beaucoup de naturel dans le rôle intéressant et intéressé de Morillon père. Mlle Julia Janssens a rempli avec infiniment de sentiment et de chaleur, surtout au troisième acte, le rôle de l'orgueilleuse déçue (Blanchette). Mme Dellecq, sous les traits de la bonne paysanne, imbue des capacités de sa fille, a fait une mère Rousset très réussie. Mlle Nutte a rempli le rôle un peu effacé de Lucie, en excellente comédienne. Ces artistes ont été heureusement secondés par MM. Destombes (Ponentant), Lesaffre (Galoux), Hennebicque (Morillon fils) ; Videlaine (Galoux fils), Leplat, Vermeulen et Cormorant.

— *La seconde soirée récréative* donnée dimanche par l'Association amicale des Anciens élèves du Pensionnat Saint-Louis, a obtenu autant de succès que la précédente. La symphonie a exécuté avec maestria « Brillante Etape », polka-marche ; « Les Patineuses Parisiennes », une valse ; « Paris-Pékin », polka, et « Trade-Union », marche américaine.

Le drame : « Farfadet ou le Bossu de l'Abbaye » dont nous avons rendu compte dans un précédent numéro, a encore reçu une excellente interprétation. Il en a été de même de la comédie-bouffonne : « Le marquis de la Grenouillère », qui a suscité une franche gaîté. Quant aux intermèdes, ils ont été remplis à la satisfaction générale, provoquant souvent les applaudissements des spectateurs charmés.

— *Le spectacle de gala du « Cercle Moderne ».* — C'est devant une salle comble que le « Cercle Moderne » a donné dimanche soir, au théâtre du Fontenoy, un spectacle-concert de gala, qui clôtura dignement la série des soirées d'hiver, offertes par cette société. Le programme, assez chargé, a été suivi à la satisfaction de tous.

La Fanfare « Les Amis Réunis », de Tourcoing, dirigée avec talent par M. Bodin, a exécuté tout à son honneur : « Le Dauphin », allegro ; « Le secret d'Olivette », fantaisie. Les exécutants et leur directeur ont été très applaudis. M. Charles Baillieu, dont on connaît la belle voix de ténor, a mis beaucoup d'âme et d'expression dans l'air si captivant de « Raymond ». Mlle H. Coby, s'est révélée excellente chanteuse, autant que musicienne dans un air charmant : « Le roi de la volière ». Une opérette en un acte : « Deux jours de Petite », a été interprétée admirablement par Mlle Simone Varley et P. Bury.

La section chorale mixte, accompagnée par la fanfare « Les Amis Réunis », a exécuté de main de maître une page d'une haute conception musicale : « Le Chœur des Romains », d'« Hérodiade ».

En retour, le sympathique directeur, M. Mercier, et les exécutants, ont été vivement acclamés. La voix si souple et si agréable de Mlle Blanche Deluisine a rendu avec une réelle virtuosité l'air de « Si j'étais Roi ». Quant à M. L. Vasseur, champion du monde de force, il a été tout simplement étonnant dans ses merveilleux exercices, poids, haltères, etc., tout cela semble des plumes dans ses mains ; aussi... l'a-t-il été au lancé et rappelé. La « Patricie » de Wattrelos, qui a eu également apporté un précieux appoint à cette fête de famille, a excellé dans la perfection des « Poses de marbre ». Une comédie en un acte : « Les Charbonniers », a été interprétée avec un réel talent par MM. Lemarchand, Leveugle, F. Bury et Mlle G. Varley. La note gaie a été donnée par MM. A. Gillo, G. Bauduin, L. Leveugle, J. Rérier, P. Renard, Yvon Lemarchand, sans oublier : « Les Tuc Modernis' Lon Jos ». La section symphonique a également contribué au succès de cette fête inoubliable.

TOURCOING

« HERNANI » AU THEATRE MUNICIPAL

C'était un très beau spectacle qui a été offert, hier, en matinée. Comme toujours, les absents ont eu tort : des pièces d'aussi grande valeur littéraire, interprétées par des artistes de choix, devraient faire salle comble.

Hernani est en quelque sorte, au théâtre, l'éclosion de cette école romantique qui a eu ses partisans et ses détracteurs, mais n'en a pas moins produit de grandes œuvres.

Victor Hugo avait à peine 28 ans quand il a écrit ce drame : Hernani — disait-il — n'est, jusqu'ici, que la première pierre d'un édifice qui existe tout construit dans la tête de son auteur, mais dont l'ensemble peut seul donner quelque valeur à ce drame. Peut-être ne trouverait-on pas mauvaise un jour la fantaisie qui lui a pris de mettre, comme l'architecte de Bourges, une porte presque mauresque à sa cathédrale gothique. »

On pourra trouver étrange, en notre temps de scepticisme, cette action qui exalte le point d'honneur et le respect de la parole donnée jusqu'au sacrifice de la vie. Mais on n'oubliera pas que les héros du drame sont des descendants du Cid. En tous cas, on ne saurait trop admirer l'éclat du style, les superbes envolées poétiques de cette œuvre qui, depuis quatre-vingts ans, n'est pas sortie du répertoire de nos grandes soirées dramatiques.

L'interprétation a été telle que la concevait Victor Hugo lui-même : « Si nous avions — disait-il — un avis à donner aux acteurs qui pourraient être appelés à jouer les principaux rôles de cette pièce, nous leur conseillerions de bien marquer, dans « Hernani », l'âpreté sauvage du montagnard mêlée à la fierté native du grand d'Espagne ; dans le don Carlos des trois premiers actes, la gaîté, l'insouciance, l'esprit d'aventure et de plaisir, et qu'à travers tout cela, à la fermeté, à la hauteur, à je ne sais quoi de prudent dans l'audace, on distinguât déjà en germe le Charles-Quint du quatrième acte ; et enfin le don Ruy Gomez, la dignité, la passion mélancolique et profonde, le respect des aïeux, de l'hospitalité et des serments, en un mot, un vieillard homérique selon le moyen-âge. »

M. Leon Second, de l'Odéon, a tout particulièrement rempli le programme tracé par l'auteur dans l'interprétation du rôle si écrasant et si intéressant d'Hernani. M. Lemarchand, de la Porte-Saint-Martin, a été excellent en don Carlos ; il a surtout très bien dit la fameuse invocation à Charlemagne, dans la scène du tombeau. Mme Laure Fleur, de l'Odéon, mérite également tous les éloges pour le sentiment dramatique qu'elle a montré en dona Sol.

Tous ces interprètes en vedette ont été fort applaudis et c'était justice.

— *La Passion au Collège du Sacré-Cœur.* — L'Institution libre de la rue de Lille excelle à présenter les plus beaux spectacles qui soient aux familles de ses élèves. Elle se surpasse en particulier chaque année dans l'interprétation du drame, unique en son genre parce que divin, de la « Passion ». Tous ceux qui assistaient dimanche à la splendide et tragique évocation du grand mystère dont le souvenir seul émeut encore le monde, en connaissaient certes d'avance toutes les péripéties et l'on aurait pu croire que la vision du spectacle n'offrirait rien de nouveau, rien d'ignoré à leur esprit et à leur imagination. Mais ce serait une erreur de croire que l'impressionnabilité d'une assistance tient aux scènes inconnues au transfigurées. L'émotion est intérieure, non extérieure. Elle surgit dans l'âme puisqu'elle n'y arrive par les yeux qui regardent. Des chrétiens ne peuvent voir se dérouler la « Passion » de leur Sauveur sans éprouver chaque fois un frémissement profond de tout l'être, absolument rebelle à la froideur de l'habitude. Personne n'est cuirassé jamais contre de pareilles impressions ; elles font vibrer des cordes trop intimes et trop délicates. Si les tableaux de la « Passion » avaient été doublés, la salle en eut simplement frémi deux fois, sans atténuation de l'intensité du sujet.

Que dire des interprètes de ces tableaux vivants ? Ils disparaissaient derrière le personnage évangélique qu'ils incarnent. Félicitons-les seulement d'avoir laissé parler leur âme sur la scène. Louons aussi les artistes musiciens et l'admirable soliste du Jardin des Oliviers dont les instruments ou la voix vibraient en concordance parfaite avec les sublimes paroles du Christ, abîmé de douleur. Et n'oublions pas de mentionner la beauté des décors et la fraîcheur des costumes.

BOULOGNE-SUR-MER. — A l'occasion des Fêtes de Pâques, le Grand Casino Municipal de Boulogne-sur-mer, sera ouvert du Mercredi 23 mars, au Mercredi 30 mars exclusivement. Tous les soirs, bals, concerts et attractions sensationnelles, avec le concours des principaux artistes de Paris.

La Plage de Boulogne surnommée, la Plage de *« l'Entente Cordiale »* restera toujours appréciée de nos concitoyens, qui sauront s'y divertir tout en y bénéficiant des réconfortantes effluves de la mer, plus particulièrement toniques aux approches du printemps. 82051

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Aujourd'hui lundi, séances de 5 à 11 heures.

Avec le nouveau programme qui a obtenu un immense succès aux séances d'hier et composé de toutes les nouveautés parues depuis peu. 83083d

SALLE ARTISTIQUE 50, Rue des Champs, Roubaix.

Ce soir, de 7 h. 1/2 à 11 heures, deuxième séance du nouveau programme qui obtient un si grand succès aux séances précédentes. Entrées : Premières, 0 fr. 50 ; secondes, 0 fr. 30. 83084d

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— *Notre-Dame.* — LA MISSION. — La journée de dimanche a été certainement l'une des plus belles et des plus consolantes de la mission.

A la messe de sept heures a eu lieu la communion générale des jeunes filles de la paroisse.

Les dames et jeunes filles ont assisté nombreuses à la conférence qui leur a été donnée à trois heures.

Le soir, à 6 heures, devant un très bel auditoire d'hommes et de jeunes gens, le R. P. Castelain a parlé de la confession. Il a montré d'abord qu'elle était une institution divine. En effet, si un homme ou un prêtre avait inventé la confession, l'histoire nous aurait conservé son nom ou tout au moins elle nous aurait indiqué à quel siècle et dans quel pays il vivait. On ne trouve aucune trace de cela dans l'histoire. Si nous admettons que la confession est l'invention d'un prêtre, il faut avouer que l'idée n'est pas heureuse puisque cette invention est celle qui attire aux prêtres les plus de haines, et qui leur donne les plus grands soucis.

C'est N. S. qui a institué la confession. Il a fait des miracles pour prouver qu'il avait le droit d'effacer les péchés. Il a transmis ce pouvoir à ses apôtres lorsqu'il leur a dit : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Le prédicateur a indiqué ensuite les raisons pour lesquelles on ne veut point de la confession. Après avoir réfuté les objections qui, bien souvent ne sont que des prétextes, il a ramené à quatre, les véritables raisons : le respect humain, l'orgueil, l'injustice et l'impureté. On ne se confesse pas, parce qu'on ne veut pas combattre ses passions.

Le sermon a été écouté avec la plus religieuse attention. A la sortie, un christ a été remis à tous les hommes.

Ce soir, à 8 heures, sermon et salut, après lequel on distribuera de belles images de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

— **Paroisse St-Joseph.** — Lundi, à 7 h. 1/2 du soir, en la Salle des Œuvres, rue de la Chaussée, Chemin de Croix lumineux. M. l'abbé Barrart, ancien pèlerin de Jérusalem, expliquera, avec projections, le Chemin de la Croix et les monuments le concernant qui se trouvent en la Ville Sainte. Cette soirée, qui sera terminée à 9 heures, offrira l'attrait d'un récit de voyage, en même temps que d'un exercice de piété, et les paroissiens sont invités à se réunir nombreux pour recevoir ces enseignements historiques et chrétiens.

Pélerinages et Excursions

Pèlerinage de la Presse Catholique à Rome, du **11 au 28 avril.**

Pèlerinage à N.-D. de Lourdes, au S. C. de Montmartre et à Orléans du **10 au 18 mai.**

Excursions à Lourdes, premier départ du 28 mars au 7 avril.

Excursions à Ober-Ammergau, premier départ du 11 au 22 mai.

Demander renseignements à **M. François,** 45, boul. du Nord, Bruxelles. 82084

Communications

ROUBAIX. — **Les jeux à l'Exposition.** — Les membres de la Commission du « Jeu de boules à l'Exposition » sont invités à se réunir, mardi soir, chez M. Zéphirin Meurisse, débitant de tabac, rue de la Gare. Ordre du jour : Formation du Comité ; organisation du jeu ; reglement.

— **Amicale de la rue des Arts.** — Lundi 21 mars, à 8 h. 1/2 du soir, dans une salle de l'école, réunion générale du Comité des dames.

C'est bien vrai !!!

que le « Coin Doré », 26, rue Nationale, angle rue de Paz, LILLE, vend horlogerie-bijouterie-joaillerie, 40 % meilleur marché qu'ailleurs et vend Chaînes or, Bracelet or, Sautoirs or, au poids, seul contrôle possible pour l'acheteur. La maison rembourse le voyage aller-retour pour tout achat de 50 francs, sur présentation du coupon de retour de Roubaix-Tourcoing et environs. 83022

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

On réclame un concours d'aviation

Roubaix, le 19 mars 1910.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai lu dans votre honorable journal qu'une des commissions de l'Exposition internationale de Roubaix 1911 s'était réunie pour délibérer sur les fêtes qui seront données dans notre ville l'année prochaine durant l'Exposition.

A l'heure actuelle on toute l'attention du public est à l'aviation et que monoplans et biplans font les frais de toutes les conversations, je pense qu'un grand concours d'aéroplanes rehausserait encore l'éclat de notre grande manifestation et amènerait à Roubaix la foule des grands jours.

Le succès de ce concours est d'ailleurs assuré d'avance et la Commission, je crois, n'hésitera pas d'ajouter à son programme une fête d'un sport qui passionne le monde entier.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc...

Un Roubaisien fier de sa ville.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. MEUSY, vice-président

CONSOMMATEURS ENCOMBRANTS. — Delfasse André, 34 ans, journalier à Roubaix, et Desier Louis, 37 ans, maçon à Leers, eut une singulière manière de se présenter dans les débits lorsqu'ils ont l'intention de boire.

Le 15 mars, tous deux avaient fait la fête et au début de l'après-midi ils étaient passés par le débit de M. Montier-Dhennueis, demeurant rue de la Lanterie, à Croix. Quand ils furent partis, Mme Montier, qui devait faire quelques courses, sortit de son estaminet en fermant la porte à clef. Peu après, les deux poochards revinrent de ce côté et trouvant la porte du cabaret fermée, ils l'enfoncèrent à coups d'épaule et à coups de pied. Ils entrèrent ensuite dans le cabaret et se servirent des choses eux-mêmes.

Lorsque Mme Montier revint, elle trouva les deux hommes endormis dans la salle du cabaret. Elle n'eut que la ressource d'appeler le garde-champêtre, M. Henri Ghesquières, pour expulser ces encombrants consommateurs. Les deux pochards sont poursuivis pour bris de clôture.

Comme il n'est pas prouvé que Desler a contribué au bris de clôture, il est acquitté purement et simplement.

Quant à Delfasse, comme il a de très mauvais antécédents, il est condamné à 6 jours de prison et 5 francs d'amende.

UNE BAGARRE AU CABARET. — Il y a quelques semaines, Albert Faes, 37 ans, journalier à La Madeleine, était au cabaret du sieur Claeys, rue Kleber, à La Madeleine. Son compagnon Trehant Jules, 62 ans, journalier, et lui, étaient en complet état d'ivresse. Soudain, une discussion éclata entre Trehant et le cabaretier. Faes se rangea à ses côtés. Il saisit le cabaretier, le terrassa à trois reprises. A la troisième chute le cabaretier ne put se relever : il avait la jambe cassée.

Faes est poursuivi pour coups et blessures, mais il ne tout ce qu'on lui reproche. Il est condamné à un mois de prison.

Défenseur : Me Vallin, avocat.

LES VOLS A L'USINE. — Il ne se passe pour ainsi dire plus de semaine sans que le tribunal ait à sévir contre des ouvriers peu honnêtes qui trouvent avantageux de s'enrichir aux dépens de leur patron.

Aujourd'hui comparaît en correctionnelle Philippe Vanoverbeke, 29 ans, journalier à Tourcoing, au service de M. Hauser, industriel.

Comme M. Hauser constatait que des marchandises disparaissaient de ses magasins, il chargea M. Alfred Delporte, employé, rue de la Blanche-Porte, 21, d'exercer une surveillance à la sortie du personnel.

Il y a quelques jours, Vanoverbeke parut avoir une obésité anormale. On le fouilla et sur lui on trouva un kilog de laine provenant des ateliers où il travaillait. Les renseignements donnés sur cet homme lui sont très défavorables. Les patrons estiment que c'est la première fois qu'il se livre à des actes de cette nature. Vanoverbeke est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

LA FRAUDE. — 3 mois de prison et 500 francs d'amende à Victor Renard, 28 ans, journalier à Amiens. Fraude de 50 grammes de tabac, de 20 grammes de cigarettes et de 260 grammes d'allumettes, le 17 mars, à Armentières, lieu dit « Le Canard ».

— 2 mois de prison et 500 fr. d'amende à Florine Meeus, 24 ans, ménagère à Roubaix, rue Marc-Seguin, 3. Fraude de 500 grammes de café, le 16 mars, à quatre heures du soir, à Leers, carrière Meurisse. Comme cette femme a en outre outrage les préposés des douanes, elle est condamnée de ce chef à une seconde amende de 500 francs.

— 3 mois de prison et 500 francs d'amende à Gervais Delécluse, 30 ans, plombier à Roubaix, rue de la Paix, 73. Fraude de 58 k. 500 de café torréfié, et de 17 kil. de café vert, le 17 mars, à 4 h. 1/4 du matin, à Wattrelos, lieu dit plaine Delplanque.

— 3 mois de prison chacun et 500 fr. d'amende solidairement à Aloise Boutement, 28 ans, peigneur, rue Mazagran, Lille ; Jean Denoorter, 26 ans, chaudronnier, à Tourcoing, rue de Guisnes, cour Saint-Augustin, 2 ; Charles Gombard, 20 ans, tuliste à Martigues (Bouches-du-Rhône), et à Cuardioli v Malinas Edouard, professeur de langues à Cologne. Fraude en réunion de 59 k. de café vert, le 16 mars, à 4 h. 3/4 du matin, à Tourcoing, rue Colbert.

— 1 mois de prison et 500 francs d'amende à Paul Sux, 19 ans, rattacheur à Tourcoing, rue Archimède, 56. Fraude de 16 kil. de café vert, le 17 mars, à 6 heures 1/2 du soir, à Tourcoing, lieu dit : Pont de la Becque.

AFFAIRES DIVERSES. — 48 heures de prison à Jean Vienny, 56 ans, journalier à Roubaix, pour avoir mendié à Tourcoing, rue des Carliers.

— 2 mois de prison à Félicien De Brabander, 39 ans, journalier à Houplines, pour vol de deux sacs de grains à la gare d'Houplines.

NORD

LE FESTIVAL FÉDÉRAL DE CAMBRAI. — Le festival organisé par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais aura lieu à Cambrai, les dimanche 14 août et lundi 15 août prochain.

UN OUVRIER TUÉ AUX FORGES DE DENAIN. — En travaillant à une manœuvre de pont roulant, l'ouvrier Adonis Coupez, 46 ans, des Forges et Aciéries, a glissé et s'est trouvé écrasé. Il est mort quelques heures après.

PAS-DE-CALAIS

UN MINEUR TUÉ A GRENAY. — Un mineur, François Baert, âgé de 28 ans, sujet belge, célibataire, a été tué accidentellement dans une bure, au fond de la fosse numéro 11 de la Compagnie des mines de Béthune, à Grenay.

FABRIQUE DE CERCUEILS
JUVENME Frères, 84, rue de Fosseux, 82
GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléph. 2.84

NÉVRALGIE MIGRAINE
RAGE DES DENTS
DOULEURS CÉRÉBRALES
15 Ans de Succès

Une seule poudre « ALGAO » soulage instantanément, guérit de façon certaine les accès les plus insupportables. 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies Roubaix : Dépôt principal gros et détail, Gerreth, rue du Chemin-de-Fer, 15 ; Lille Pruvost, rue des Arts, 7. — Partout en Belgique : Bruxelles, Vergauwen ; Gand, Demoor ; Ostende, Ducock ; dans toutes les villes d'eau : Ypres, Libotte, pharm. préparateur. — Médaille d'or aux expositions d'Hygiène, Paris et Bruxelles 1906. 219

BELGIQUE

Les détournements au Bureau de Bienfaisance d'Ostende

L'histoire des détournements commis au détriment du Bureau de Bienfaisance d'Ostende par un employé infidèle, a été appelée hier au tribunal correctionnel de Bruges.

L'inculpé, nommé Morrez, brave homme, honnête employé, n'a vraiment succombé, ainsi que le démontrent les débats, que par faiblesse.

Le prévenu opérait de la manière ingénieuse que voici : Il est tenu au Bureau de Bienfaisance un registre où sont consignés les noms de tous ceux qui reçoivent des secours. Une copie du dit registre est faite et soumise aux membres du Bureau de Bienfaisance qui approuvent et délivrent le mandat.

Or, notre employé avait constaté que la dite liste, où sans doute avait glissé des erreurs à maintes reprises, n'était jamais vérifiée. Il dut s'enhardir et trouva le truc suivant :

La liste était double : d'une part elle renfermait les noms des personnes qui venaient toucher leurs secours du Bureau de Bienfaisance et à cette partie il ne touchait pas ; l'autre partie comprenait les noms des pauvres honteux et des impotents auxquels il fallait porter les secours à domicile. Alors l'ingénieux employé ajoutait des noms de fantaisie, de gens morts, ou n'ayant plus droit aux secours mis là pêle-mêle et dont le léger apport grossissait le total dont il touchait la différence, tous ces gens ne réclamant pas et pour cause. Il chargeait le concierge de porter aux autres leur dû et... tout le monde était content. Cela durait depuis des années, quand un hasard fit découvrir le pot aux roses. Il résulte de l'enquête que le gain prélevé par Morrez fut de 3.270 fr. en 1907 ; 5.030 fr. en 1908, et 4.292 fr. en 1909, au total pour les trois années de 12.592 fr. Un témoin affirme, d'après ses calculs, que pour les dix dernières années, il y a eu fraude de 22.202 fr. et le prévenu est depuis plus de quinze ans au service du Bureau de Bienfaisance.

Morrez manifeste un profond repentir ; il a avoué qu'il avait volé par besoin d'argent, il ne touchait que 100 francs d'appointement par mois. De nombreux témoins défilent à la barre.

Me Matthys annonce qu'au nom des membres du Bureau de Bienfaisance il se constitue partie civile. Sur quoi on demande la remise qui est accordée. On remet l'affaire à quinzaine, soit le 1er avril.

Audacieux cambriolage

Bruxelles, 20 mars. — Un audacieux cambriolage vient d'être commis dans un magasin de bijouterie de la rue Neuve. En descendant, ce matin, dans la boutique, la personne qui en avait la garde, constata le plus grand désordre et trouva sur le plancher une grande quantité d'écrins vides. La vitrine, les plus précieux bijoux avaient été enlevés.

Après avoir dévalisé le magasin, les mal